*Programme Rénovation Québec (PRQ) - Volet « **Maisons lézardées** »*

Numéro de dossier : URB-

Demande d'admissibilité – Maisons lézardées

Identification propriétaire(s) (*écrire en lettres moulées*)	
Prénom, Nom 1 - _____ Courriel :_____ 2 - _____ Courriel :_____ 3- _____ Courriel :_____	Téléphone (résidence) Téléphone (autre) 1 - ☐ cellulaire ☐ travail :_____ 2 - ☐ cellulaire ☐ travail : _____ 3 - ☐ cellulaire ☐ travail :_____ Personne ressource : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

Identification du bâtiment visé (*écrire en lettres moulées*)		
Numéro d'immeuble, rue		Numéro de lot
Ville LAVAL	Province QUÉBEC	Code postal
Adresse de correspondance (*écrire en lettres moulées*) ☐ *Même que le bâtiment visé*		
Numéro d'immeuble, rue, appartement		
Ville	Province	Code postal
Catégorie d'immeubles		
Bâtiment résidentiel de : ☐ 1 logement ☐ 2 logements ☐ 3 logements ☐ 4 logements		

Travaux (*écrire en lettres moulées*)	
☐ Non réalisés ☐ Demande de permis déposée	☐ Déjà réalisés Date des travaux *(AAAA-MM-JJ)* : Numéro de permis (*ex. PA-2021-xxxx*):

Documents OBLIGATOIRES pour transmettre une demande d'admissibilité COMPLÈTE	REÇU
1) le **formulaire** de « *demande d'admissibilité* », dûment rempli et signé ;	☐
2) une **preuve de propriété** du bâtiment faisant l'objet de la demande, soit une copie du « compte de taxes municipales » du bâtiment admissible pour l'année d'imposition de la demande ;	☐
3) une **procuration** de(s) propriétaire(s), si la demande est transmise par une personne qui représente le(s) propriétaire(s) ;	☐
4) une **résolution** du conseil d'administration de la copropriété ou de la corporation par laquelle sont désignés un ou des représentants, dans le cas où le bâtiment faisant l'objet de la demande est tenu en copropriété ou par une personne morale ;	☐

Numéro de dossier : URB-

5) des **photographies datées** du bâtiment visé et des dommages, prises par le propriétaire ou par une entreprise spécialisée ;	☐
6) un **devis détaillé** des travaux à exécuter, préparé par une entreprise spécialisée (copie de la licence de numéro RBQ) ;	☐
7) le rapport d'expertise de l'entreprise spécialisée (numéro RBQ) dans l'installation de pieux destinés à stabiliser les fondations, scellé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), attestant l'installation d'au moins un pieu destiné à stabiliser les fondations du bâtiment est requise et que l'affaissement de la fondation résulte des conditions du sol naturel qui entoure la fondation ;	☐
8) une (1) soumission, détaillée et ventilée, préparée par un entrepreneur spécialisé, indiquant notamment la nature, la quantité et le prix des travaux à réaliser.	☐

Déclaration du propriétaire ou mandataire

☐ *Je déclare être le propriétaire en titre de cet immeuble et je demande de bénéficier du Programme Rénovation Québec, volet VI « maisons lézardées », mis sur pied par la Ville de Laval et la Société d'habitation du Québec (SHQ).*

☐ *Je déclare représenter le propriétaire ou copropriétaire en titre de cet immeuble qui demande de bénéficier du Programme Rénovation Québec, volet VI « maisons lézardées », mis sur pied par la Ville de Laval et la Société d'habitation du Québec (SHQ).*

Je déclare que tous les renseignements indiqués sur ce formulaire sont véridiques et complets.
Je déclare savoir que pour être admissible au présent programme, certaines conditions s'appliquent, lesquelles sont indiquées au règlement numéro L-12606 décrétant un programme « Rénovation Québec – Maisons lézardées de la Ville de Laval ».

Prénom, Nom (*lettres moulées*)

1- _____

2- _____

3- _____

Signature (s)	Date (s)
1- _____	_____
2- _____	_____
3- _____	_____